



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

COMPTE-RENDU F.O. Finances 76 **CHS du 7 novembre 2017**

Le CHS-CT s'est réuni sous la présidence du directeur du pôle transverse de la DRFIP en l'absence du Président du CHS-CT 76, bientôt sur le départ.

Les délégués **FO FINANCES 76** ont remercié les représentants de l'INSEE et de la DIRCOFI d'être présents alors que les points à l'ordre du jour étaient majoritairement des points DRFIP. Pour rappel : les points relatifs au budget, au RSST, aux accidents de travail, ... sont ministériels.

En réponse à la liminaire intersyndicale (FO/CGT/Solidaires), Monsieur le Président par intérim a indiqué faire remonter en Centrale la liminaire. Concernant les restructurations, il a indiqué que les points seront développés au fil de la séance ainsi que la question de l'insuffisance des crédits délégués pour 2017.

Point 1 : approbation PV du 19 juin

Le Procès-verbal de la séance du 19 juin 2017 a été approuvé à l'unanimité.

Point 2 : suivi du budget

Les documents présentés en séance indiquent une insuffisance de crédit de paiement à ce jour chiffrée à **-128 737,51** euros. Ces dépenses de 128 737,51 euros correspondent au report de crédits 2016 qui n'ont pas pu être payés dû notamment à une défaillance de l'outil informatique (Chorus) en fin d'année 2016.

La Direction Générale n'a pas délégué en 2017 les crédits nécessaires pour compenser. Par conséquent, ces dépenses ont été payées sur des crédits 2017 amputant de presque un tiers le budget actuel.

Nous avons donc alerté le Président sur le risque de cavalerie budgétaire qui pourrait être tentée pour l'Administration - engager des dépenses qu'on ne peut pas payer sur l'année - ou réduire les dépenses de l'année pour se satisfaire des simples crédits de paiement délégués en 2017. Cela se traduirait alors par une diminution des prestations offertes par le CHS.

Nous avons donc demandé au Président d'avoir pour le prochain CHS des propositions de dépenses à hauteur du budget. Les délégués **FO FINANCES 76** sont par ailleurs surpris que les assistants de prévention n'aient pas été sollicités en ce sens.

A la demande du Président du CHS-CT, la Direction Générale déléguera environ 15% de crédits

supplémentaires sur les 128 737,51 €.

Pour les délégués **FO FINANCES 76**, la défaillance de l'outil informatique Chorus ne justifie pas à elle seule le non paiement des dépenses 2016. la Direction générale aurait dû déléguer les crédits nécessaires. Les collègues n'ont pas à être lésés des choix de notre ministère.

Les retards de paiements entraînent le décompte d' intérêts moratoires, ce qui diminue d'autant le budget du CHS.

Ce dernier supporte de fait les erreurs de l'Administration.

La seule proposition faite sur le budget a été la pose de stores pour l'INSEE, retenue pour 1430 €.

Point 3 : suivi des avis et propositions du CHS-CT

- **Problématique du port d'armes lourdes aux Douanes** : le processus d'habilitation a été engagé pour le port d'armes longues, d'abord au Havre...et s'étalera sur 2018. Cela concerne les brigades faisant la circulation. Tous les agents de la BSEP (brigade circulation au havre) ont vocation à être formés.

- **Problématique Amiante à la DGFIP** : Lors de précédentes réunions, la Direction locale ne semblait pas opposée à étudier la possibilité d'un élargissement des attestations de présences aux collègues ayant travaillés antérieurement dans cet espace.

Suite à notre relance, elle a indiqué n'avoir élargi les attestations de présences qu'au personnel Berkani, à l'exclusion de tout autre. Nous sommes toujours en l'attente du rapport de l'expert médical pour avancer sur ce sujet. Le médecin de prévention va le relancer.

Ou à minima, une réponse du médecin coordinateur à Bercy.

Les collègues restent cependant profondément marqué par cet événement, d'autant que le rapport de l'expert n'a pas permis d'avoir une réponse certaine mais seulement de possibilités.

Point 4 : rapport de visite de l'ISST concernant les sites de Cany-Barville et de Neufchatel en Bray

- Site de Cany Barville

Le site est atypique car adossé à la mairie. C'est un site locatif. L'ISST nous a présenté son rapport et l'assistant de prévention de la DRFIP a précisé les mesures correctives en cas de besoin. Cette visite de site avait été demandée par la chef de poste dans la continuité de la formation des gestionnaires de sites.

Les exercices d'évacuation n'ont pas été réalisés depuis 2015. La Centrale incendie fonctionnant avec les locaux de la maire, la DRFIP doit voir avec cette dernière pour en réaliser, peut-être par le biais d'une convention de coordination de sécurité. A suivre...

- Site de Neufchâtel en Bray

Bâtiment assez grand et complexe, quasiment en 2 parties. C'est un site locatif. Le dernier exercice d'évacuation incendie datait de 2014. Ils ont repris en 2017 : un en mai et le second en septembre.

Le plan de préventions prévoit de nettoyer les fenêtres à l'étage avec une perche télescopique. Il est effectué par une société privée.

Attention, c'est un site à pavoisement : l'ISST l'a bien précisé : en cas de danger, on ne pavoise pas.

Point 5 : examen des Registres Santé et Sécurité au Travail

Suite aux remarques annotées sur les RSST, les réponses suivantes ont été faites :

* Douanes du Havre : **Au BUC (bureau Central)** la sonde pilotant le déclenchement du chauffage va être déplacée à l'ombre. Elle se déclenchera donc plus tôt. De plus, le chauffage a été augmenté d'un degré et allumé une heure plus tôt le matin. Les travaux seront réalisés sous peu.

* DRFIP : 12 collègues de la trésorerie de **Rouen Métropole** ont fait des annotations sur le RSST alertant de leurs conditions de travail.

Une grosse surcharge d'activité provient du transfert de la gestion de l'eau réalisée auparavant par une régie à Elbeuf.

Les délégués **FO FINANCES 76** ont rappelé au Président ses propos tenus à l'époque de ce transfert : qu'avec une meilleure organisation, le non transfert des deux agents d'Elbeuf vers Rouen ne poserait pas de problème. Un an après, bilan : le poste est « enfoncé ».

Le Président a exposé la situation et indiqué les solutions mises en place :

- La Direction locale s'est déplacée,
- un plan d'action élaboré par la Direction a débuté le 1er novembre,
- l'équipe de renfort départementale a été mise en place pour tenter de pallier le fort absentéisme du poste dû à des arrêts maladies.
- Le poste a eu également des vacataires pour permettre aux collègues de s'attacher à des tâches prioritaires.

L'existence du réseau de proximité permet encore d'encaisser pour le poste de Rouen Métropole. Il est cependant très dommage que ces encaissements ne puissent plus se réaliser en numéraire. Le TPE n'est pas la solution miracle surtout quand il ne fonctionne pas, comme cela s'est produit à plusieurs reprises.

Un premier bilan sera fait en décembre. Les délégués **FO FINANCES 76** regrettent que des consignes claires n'aient pas été données aux collègues quant au process de travail à suivre. Il est dommage que les collègues de la trésorerie n'aient pas été informés dans le détail de ce plan d'action. Dossier à suivre...

* **Concernant le service d'accueil du site Jean Moulin**, les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus pour souligner les difficultés rencontrées par les collègues. L'expérimentation en cours ne semble pas satisfaisante, crée du stress pour les collègues de l'accueil primaire, et allonge le temps d'attente des usagers (ils n'attendent plus dans les serpentins du hall mais à l'accueil primaire). Ce n'est pas en déplaçant le problème qu'on le solutionne.

Les délégués ont soulevé la problématique plus large de l'accueil. Sous prétexte de motifs sécuritaires, la Direction supprime tout accueil dans les services, la concentration d'usagers avec des problématiques fort différentes ne pourra que susciter de la tension sur un accueil généraliste centralisé.

* **Concernant les salles de formation à la DRFIP** : nous avons dénoncé à nouveau les mauvaises conditions d'accueil des stagiaires :

- salle sans fenêtre avec une climatisation défaillante. Les délégués **FO FINANCES 76** ont rappelé que pour en faire le constat, il suffisait de lire les annotations dans l'outil d'évaluation dièse pour s'en rendre compte. Les critiques sont unanimes. Nonobstant des efforts réalisés par nos collègues de la formation professionnelle et de l'ACIF pour rendre ces lieux plus conviviaux.

*les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus pour demander ce qu'il en était **des travaux de finitions de peinture à Déville les Rouen**. L'assistant de prévention a indiqué que les travaux seront réalisés dès que le plan de prévention aura été réalisé... Ce qui ne semble pas gagné.

* **Suite à l'installation des nouveaux services des Domaines**, des collègues se sont plaints de la luminosité et du bruit. En effet, des bureaux sont trop éloignés des points de lumières alors que d'autres sont surexposés à la lumière artificielle. De plus, avec la création de ces services, le nombre d'agents en place a fortement augmenté, les nuisances sonores aussi.

Le médecin de prévention se rendra dans ce service. A suivre donc.

Point 6 : analyse des fiches de signalements, des accidents de service, des maladies professionnelles et des exercices d'évacuation

- Fiche de signalement :

L'agression subie par une collègue d'Elbeuf a fait l'objet d'une plainte. Le dossier sera présenté au tribunal début décembre. La collègue sera représentée à l'audience.

- Exercices d'évacuation incendie :

Les délégués **FO FINANCES 76** l'ont indiqué à plusieurs reprises : les exercices sont obligatoires, les dysfonctionnements lors de leurs reprises attestent de leur nécessité.

Le 20 juin sur le site de Rouen métropole, lors d'un exercice d'évacuation une porte de l'entrée principale est restée bloquée alors qu'elle n'aurait pas dû. Une solution technique a été trouvée (bouton vert) pour une évacuation forcée des portes. Les travaux vont être réalisés et un second exercice sera effectué. Les délégués **FO FINANCES 76** ont indiqué qu'ils demandaient cet exercice depuis l'installation sur le site, voilà bientôt plus d'un an.

Maintenant nous demandons que cet exercice soit effectué pour les services de la Cité Administrative et ceux de la DRFIP. Les plans d'évacuation apposés sur les murs de la DRFIP datent pour certains de 2011...

Un exercice devrait être réalisé avant la fin de l'année....

Point 7 : suivi de la situation au Havre Océane.

Ce point a été vu précédemment. Les travaux ont été réceptionnés ce jour.

Point 8 : fusion des SIE du Havre Estuaire et du Havre Océane au 01/01/18 : demande d'avis

Les deux services vont fusionner et restent sur le même site. Le Président précise qu'un seul chef de service va disparaître des effectifs. Les délégués **FO FINANCES 76** s'interrogent sur le repositionnement de l'accueil. La Direction nous précise que la banque d'accueil ne sera pas conservée. Un groupe de travail est actuellement en cours avec les agents des SIE afin de définir l'ensemble des modalités de la réimplantation du site (bureaux et archives) et l'harmonisation des méthodes de travail.

Pour **FO FINANCES 76**, la fiche d'impact produite ne nous donne aucune information concrète et valable. Elle devrait être enrichie par les plans d'implantation du site actuel et futur, du compte

rendu des précédents groupes de travail avec les agents....

Une suspension de séance est demandée par les organisations syndicales.

RAPPEL : en application des décrets régissant le CHS-CT, le refus d'émettre d'avis sur un point de l'ordre du jour vaut abstention, et permet ainsi à l'Administration de poursuivre son projet.

En conséquence conformément aux positions de **FO FINANCES 76** rejetant les restructurations, nous avons rendu un avis défavorable.

Les autres syndicats ont refusé de participer au vote estimant que leur non participation obligerait l'Administration à présenter des fiches d'impact plus complètes et l'obligerait à repousser son projet.

Point 9 : fermeture du centre des finances publiques de Clères : demande d'avis

Les délégués **FO FINANCES 76** établissent le même constat sur la fiche d'impact, aucune information concrète et valable, voire de fausses informations (cette opération aurait lieu sans déménagement).

Après moult questionnements, quelques informations ont été données par la direction :

- Le Président nous informe que les 3 agents ont eu la priorité de leur 1^{er} choix d'affectation.

- Pour la Direction Locale : il s'agit d'un transfert de missions et non d'un déménagement (point sur lequel nous avons indiqué notre désaccord).

-La pairie départementale hérite d'une nouvelle mission (la gestion d'un EHPAD) avec le transfert de deux emplois mais sans les agents. Les délégués **FO FINANCES 76** et le médecin de prévention interpellent la direction sur la charge de travail supplémentaire pour les collègues en place et sur l'apprentissage d'une nouvelle mission (gestion des hébergés et gestion de l'argent de poche).

En réponse, la Direction nous informe que la surcharge de travail des agents de la pairie départementale sera compensée par la perte de la mission « transport » au profit de la Pairie Régionale (point qui sera peut-être abordé en CTL un jour).

Ils suivront sur place une formation pour les hébergés avec l'aide d'une experte.

Concernant la gestion des hébergés au niveau départemental, une mission d'assistance sera mise en place. Cette assistance sera assurée par la collègue qui suivait la mission « hébergé » à la trésorerie de Clères. Il conviendra de définir précisément son cadre de travail notamment le partage de son temps de travail.

Les délégués **FO FINANCES 76** interrogent la direction sur l'alignement du protocole horaire des deux postes (un poste sur 4,5 jours et l'autre sur 5 jours). La direction nous confirme que le protocole adopté sera celui de Montville (celui de 5 jours).

FO FINANCES 76 a émis un avis défavorable, en raison de l'absence de documents nécessaires pour étudier ce point. L'autre syndicat restant a refusé d'émettre un avis.

Point 10 : cité Saint Sever

Le Président nous informe qu'une réunion aura lieu le 14 décembre sur ce projet.

Point 11 : les doubles écrans dans le réseau DRFIP76

Plusieurs dispositifs ont été testés dont les écrans verticaux. En 2016, une note ergonomique du ministère préconisait l'utilisation de deux écrans du même type. La Direction locale a décidé de s'en inspirer et a fait l'acquisition de 500 écrans 22 pouces. Le plan de déploiement dans le réseau par la cellule informatique a débuté fin septembre. A ce jour, 426 écrans ont été installés sur Dieppe et Le Havre (sauf Bolbec). Il reste la pairie départementale et la pairie régionale.

L'an prochain, le plan d'équipement se poursuit et sera axé sur le SIE car les collègues n'ont souvent qu'un seul écran et les SPF qui n'ont souvent que des écrans 17 pouces.

Les délégués **FO FINANCES 76** et le médecin de prévention ont demandé l'établissement d'une note ergonomique simplifiée à diffuser sur Ulysse afin d'aider les collègues sur le positionnement des doubles écrans dans le cadre d'aménagement de leur poste de travail.

Point 12 : Restitution Espace De Dialogue de la 4ème BDV

Les délégués **FO FINANCES 76** regrettent l'organisation de cet EDD voulu par l'Administration puisque le CHS-CT avait précédemment diligenté une enquête. Pour les délégués FO FINANCES 76 il y a double emploi qui avait pour but de court-circuiter l'enquête.

Point 13 : question diverse

Les futurs travaux du SIP-E d'Elbeuf inquiètent les agents. La direction répond qu'actuellement, il n'y a que des échanges avec la responsable du SIP-E sur le regroupement des deux plateaux (SIE-SIP) en un seul.

L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)